

## PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, à compter de 13 h 25, le 21 avril 2016.

Sont présents formant quorum :

- M. le maire Régis Labeaume, Québec, président
- M. le maire Gilles Lehouillier, Lévis, vice-président du conseil
- Mme la préfet Louise Brunet, MRC de La Jacques-Cartier
- Mme la préfet Parise Cormier, MRC de La Côte-de-Beaupré
- M. le conseiller Guy Dumoulin, Lévis
- Mme la conseillère Natacha Jean, Québec
- Mme la conseillère Ann Jeffrey, Lévis
- M. le maire Sylvain Juneau, Saint-Augustin-de-Desmaures
- Mme la conseillère Julie Lemieux, Québec
- M. le conseiller Robert Maranda, Lévis
- Mme la conseillère Michelle Morin-Doyle, Québec
- M. le conseiller Rémy Normand, Québec
- M. le conseiller Michel Patry, Lévis
- Mme la conseillère Dominique Tanguay, Québec
- M. le préfet Jean-Pierre Turcotte, MRC de L'Île-d'Orléans
- M. le conseiller Steeve Verret, Québec

Est absent :

- M. le conseiller Laurent Proulx, Québec

Sont également présents :

- Mme Marie-Josée Couture, la secrétaire corporative
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier par intérim

### Période de recueillement et ouverture de la séance

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° C-2016-26**

Sur proposition de Mme Ann Jeffrey, appuyée par Mme Michelle Morin-Doyle, il est unanimement résolu :

- D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Retirer le point 4ENV) 4 – Oléoduc Énergie Est – Dépôt du mémoire au BAPE
- Reporter le point 4TRA) 1 - Rapport sur le transport des matières dangereuses sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec
- Ajouter à Divers le point 1 – Abrogation de la résolution de contrôle intérimaire C-2015-94
- Ajouter à Divers le point 2 – Adoption du règlement n° 2016-76 modifiant le RCI 2016-74

Adoptée

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 mars 2016

**Résolution n° C-2016-27**

Sur proposition de Mme Dominique Tanguay, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, il est unanimement résolu :

- D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 mars 2016.

Adoptée

Nomination du directeur général et trésorier par intérim de la Communauté métropolitaine de Québec

**Résolution n° C-2016-28**

Sur proposition de M. Michel Patry, appuyée par M. Guy Dumoulin, il est unanimement résolu :

- De nommer M. Robert Masson à titre de directeur général et trésorier par intérim de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à partir de ce jour, et ce, jusqu'à l'entrée en fonction du prochain titulaire de ce poste;
- D'accorder à l'employé une indemnité équivalente à 15 % de son salaire de coordonnateur de la gestion intégrée du Saint-Laurent à la CMQ, pour la période d'emploi à titre de directeur général et trésorier par intérim de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016

Responsable : Secrétariat

Adoptée

Modification de la résolution n° C-2015-91 du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec – Trame verte et bleue métropolitaine – Avenant

**Résolution n° C-2016-29**

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, appuyée par M. Robert Maranda, il est unanimement résolu :

- De modifier la résolution n° C-2015-91 du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) afin d'autoriser le président et la secrétaire corporative par intérim de la CMQ à signer un avenant au Protocole d'entente pour le financement des projets contribuant à la mise en place de trames verte et bleue sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec intervenu entre la CMQ et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, pour l'ajout d'un projet, soit le parc de la rivière Etchemin, et la répartition de l'aide financière entre les quatre projets pour la Ville de Lévis.

Référence :                Rapport décisionnel du 21 avril 2016  
Responsable :            Secrétariat

Adoptée

### Rapport financier 2015

#### **Résolution n° C-2016-30**

Sur proposition de M. Robert Maranda, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, il est unanimement résolu :

- De prendre acte du dépôt du rapport financier (états financiers) et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2015 de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).
- De transmettre au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ainsi qu'aux municipalités de la CMQ le rapport financier et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'année exercice financier 2015.

Référence :                Rapport décisionnel du 21 avril 2016  
Responsable :            Trésorerie

Adoptée

### Affectation de surplus - Budget 2016

#### **Résolution n° C-2016-31**

Sur proposition de M. Robert Maranda, appuyée par Mme Louise Brunet, il est unanimement résolu :

- De libérer les surplus affectés des années 2011, 2012 et 2013 de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), qui s'élèvent à 79 837 \$.
- D'utiliser ce montant pour l'acquisition et l'installation de mobilier requis pour le réaménagement des bureaux à la CMQ et pour le plan d'action pour la protection des sources d'eau potable sur le territoire de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016  
Responsable : Trésorerie

Adoptée

SODES – Proposition d’une candidature au conseil d’administration

**Résolution n° C-2016-32**

Sur proposition de Mme Ann Jeffrey, appuyée par M. Michel Patry, il est unanimement résolu :

- De soumettre à la Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes) le nom de M. Guy Dumoulin pour agir à titre de représentant de la Communauté métropolitaine de Québec au sein de son conseil d’administration.
- D’autoriser le remboursement des frais relatifs à la participation de cet élu aux rencontres du conseil d’administration de la Sodes.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016  
Responsable : Communications et planification

Adoptée

Protection des sources d’eau potable - Entente intermunicipale avec la Ville de Québec pour une campagne d’information et de sensibilisation

**Résolution n° C-2016-33**

Sur proposition de M. Steeve Verret, appuyée par M. Guy Dumoulin, il est unanimement résolu :

- D’autoriser le vice-président et la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à signer l’entente intermunicipale à intervenir avec la Ville de Québec relative à la fourniture de services en matière d’information et de sensibilisation nécessaires à la mise en œuvre d’une campagne triennale, débutant en 2016, sur la protection des sources d’eau potable sur le territoire de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016  
Responsable : Communications et planification

Adoptée

Trame verte et bleue – Protocoles d’entente avec la Ville de Lévis

**Résolution n° C-2016-34**

Sur proposition de Mme Ann Jeffrey, appuyée par M. Steeve Verret, il est unanimement résolu :

- D'autoriser le président et la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec à signer, dans le cadre du financement des projets contribuant à la mise en place de la trame verte et bleue métropolitaine, des protocoles d'ententes à intervenir pour les projets révisés de la Ville de Lévis :
  - la Grande plée Bleue
  - le Parc de La Martinière
  - le Parc des Chutes-de-la-Chaudière
  - le Parc de la rivière Etchemin

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016  
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

Avis sur le règlement R.A.V.Q. 1031 de l'agglomération de Québec modifiant le Règlement n° 207 concernant le schéma d'aménagement de la Communauté urbaine de Québec, relativement à l'agrandissement d'une aire de commerce majeur et d'une aire industrielle dans le secteur de l'avenue Blaise-Pascal, du boulevard du Versant Nord et de la rue Mendel

**Résolution n° C-2016-35**

Sur proposition de Mme Julie Lemieux, appuyée par M. Rémy Normand, il est unanimement résolu :

- D'approuver le règlement n° R.A.V.Q. 1031 de l'agglomération de Québec;
- D'autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec à délivrer et à transmettre à l'agglomération de Québec le certificat de conformité requis par la loi, la présente résolution faisant office de ce certificat;
- De transmettre à l'agglomération de Québec copie du présent rapport décisionnel ainsi que ses annexes.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016  
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

Avis de conformité du Règlement n° 184.1 de la MRC de La Côte-de-Beaupré

**Résolution n° C-2016-36**

Sur proposition de Mme Louise Brunet, appuyée par Mme Parise Cormier, il est unanimement résolu :

- D'approuver le Règlement n°184.1 adopté par la MRC de La Côte-de-Beaupré.

- D'autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec à délivrer et à transmettre à la MRC de La Côte-de-Beaupré le certificat de conformité requis par la loi, la présente résolution faisant office de ce certificat.
- De transmettre à la MRC de La Côte-de-Beaupré copie du présent rapport décisionnel ainsi que ses annexes.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016  
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

Avis de conformité du Règlement de remplacement n° 02-2016 de la MRC de La Jacques-Cartier

**Résolution n° C-2016-37**

Sur proposition de Mme Parise Cormier, appuyée par Mme Louise Brunet, il est unanimement résolu :

- D'approuver le Règlement n° 02-2016 adopté par la MRC de La Jacques-Cartier.
- D'autoriser la secrétaire corporative de la Communauté métropolitaine de Québec à délivrer et à transmettre à la MRC de La Jacques-Cartier le certificat de conformité requis par la loi, la présente résolution faisant office de ce certificat.
- De transmettre à la MRC de La Jacques-Cartier copie du présent rapport décisionnel ainsi que ses annexes.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016  
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée

Dépôt du rapport de la commission consultative publique sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) Rive-Nord de la Communauté métropolitaine de Québec

**Résolution n° C-2016-38**

Sur proposition de M. Steeve Verret, appuyée par Mme Dominique Tanguay, il est unanimement résolu :

- De prendre acte du rapport de la commission consultative publique sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) Rive-Nord de la Communauté métropolitaine de Québec, daté de mars 2016.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016  
Responsable : Environnement

Adoptée

Modification du projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) -  
Recommandations du comité d'orientation

**Résolution n° C-2016-39**

Sur proposition de Mme Louise Brunet, appuyée par M. Steeve Verret, il est unanimement résolu :

- De modifier le Projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (Rive-Nord) 2016-2021 (PMGMR) de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) conformément aux recommandations du comité d'orientation (suivi et révision du PGMR) contenues dans le document Recommandations de modifications - Projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (Rive-Nord) 2016-2021 (PMGMR), daté du mois d'avril 2016.
- D'autoriser la secrétaire corporative de la CMQ à transmettre ledit projet modifié et le Rapport de la commission d'orientation – Projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (Rive-Nord) 2016-2021 de la CMQ, daté du mois de mars 2016, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, aux MRC desservies par une installation d'élimination située sur le territoire d'application du PMGMR Rive-Nord ainsi qu'aux MRC contigües.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016

Responsable : Environnement

Adoptée

Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) Rive-Nord 2016-2021 –  
Comités

**Résolution n° C-2016-40**

Sur proposition de Mme Julie Lemieux, appuyée par Mme Parise Cormier, il est unanimement résolu :

- D'ajouter deux représentants au comité actuel d'orientation de suivi et de révision du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) : Mme Suzanne Verreault, conseillère à la Ville de Québec et présidente du comité de vigilance de l'incinérateur, et M. Sylvain Juneau, maire de Saint-Augustin-de-Desmaures, et ce, à compter de ce jour.
- De mettre fin au comité communautaire de suivi du PGMR en date de ce jour.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016

Responsable : Environnement

Adoptée

Projet de développement de l'utilisation de la biomasse forestière - Demande d'aide financière

**Résolution n° C-2016-41**

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, appuyée par M. Robert Maranda, il est unanimement résolu :

- De donner un accord de principe à la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) sur le partage des connaissances, l'identification de potentiel et les projets les plus prometteurs pour le chauffage à la biomasse sur le territoire de la Capitale-Nationale incluant le territoire de la Ville de Lévis,
- D'autoriser la direction générale de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à transmettre l'accord de principe à la FQCF,
- D'autoriser la direction générale de la CMQ à signer une demande d'aide financière au programme d'aménagement durable des forêts de la Capitale-Nationale et transmettre ladite demande à la MRC de Portneuf.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016  
Responsable : Environnement

Adoptée

Renouvellement de l'entente pour le projet pilote d'interconnexion des services de transport adapté sur le territoire métropolitain pour l'année 2016

**Résolution n° C-2016-42**

Sur proposition de M. Michel Patry, appuyée par M. Rémy Normand, il est unanimement résolu :

- De modifier la résolution n° C-2015-71 du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) afin de rectifier le montant maximal du financement du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec pour le projet pilote d'interconnexion des services de transport adapté sur le territoire de la CMQ, soit jusqu'à concurrence de 250 000 \$ par année;
- D'autoriser la direction générale de la CMQ à mettre en place un comité de réflexion sur l'avenir du projet d'interconnexion des services de transport adapté sur le territoire de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016  
Certificat trésorerie : CT-2016-16  
Responsable : Transport et mobilité

Adoptée



Le président, M. Régis Labeaume, invite Mme Wanita Daniele, présidente de la Commission d'environnement intérimaire à présenter les recommandations de la Commission.

Les recommandations de la présidente sont soumises aux membres présents du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec afin d'être adopté. Il s'agit de l'abrogation de la résolution de contrôle intérimaire C-2015-94 et de la modification du règlement de contrôle intérimaire 2016-74. Les membres présents sont invités à voter sur ces recommandations.

#### Abrogation de la résolution de contrôle intérimaire C-2015-94

##### **Résolution n° C-2016-43**

Sur proposition de Mme Julie Lemieux, appuyée par M. Steeve Verret, il est unanimement résolu :

- D'abroger la résolution de contrôle intérimaire n° C-2015-94 pour la protection des sources d'eau potable dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et dans la rivière Montmorency.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016  
Responsable : Secrétariat

Adoptée

#### Adoption du règlement n° 2016-76 modifiant le RCI 2016-74

##### **Résolution n° C-2016-44**

Sur proposition de Mme Louise Brunet, appuyée par Mme Parise Cormier, il est unanimement résolu :

- D'adopter le règlement n° 2016-76 modifiant le règlement de contrôle intérimaire n° 2016-74 visant à imposer des restrictions supplémentaires aux interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau de la Ville de Québec installées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency.

Référence : Rapport décisionnel du 21 avril 2016  
Responsable : Secrétariat

Adoptée

#### Bordereau d'information

Les éléments suivants sont déposés au bordereau d'information :

- A) TCRQ : Rapport de consultation – Processus de participation dans le cadre de la gestion intégrée du Saint-Laurent – zone de Québec, Institut du Nouveau Monde, 26 janvier 2016.
- B) Publications de la CMQ :

- 2016-02-18 - Bulletin de liaison
- 2016-03-02 – Communiqué de presse : RCI – La CMQ amorce une série de rencontres citoyennes
- 2016-03-02 – Communiqué de presse : Protection des sources d'eau – Dévoilement des résultats d'un sondage réalisé auprès des citoyens de Lac-Beauport et de Stoneham-et-Tewkesbury
- 2016-03-02 – Communiqué de presse : Stoneham-et-Tewkesbury et Lac-Beauport – 8 citoyens sur 10 favorables à un renforcement des mesures en matière de protection des sources d'eau
- 2016-03-11 – Communiqué de presse : La Commission d'environnement intérimaire fait preuve d'ouverture

Période d'intervention des membres du conseil

Un temps de parole est laissé pour les membres du conseil qui désirent intervenir.

Période de questions du public

Une période est réservée aux questions du public.

Clôture de la séance

**Résolution n° C-2016-45**

Sur proposition de Mme Michelle Morin-Doyle, appuyée par M. Rémy Normand, il est unanimement résolu :

- De lever la séance à 14 h 35.

Adoptée

Les résolutions C-2016-26 à C-2016-45 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME  
PRÉSIDENT

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE  
SECRÉTAIRE CORPORATIVE